



## Saisie bancaire, quelles solutions, quels sont les recours??

Par **rose67**, le **10/11/2008** à **22:53**

Je viens ce jour d'avoir un courrier de ma banque qui me stipule qu'une saisie bancaire a été mis en place par l'intermédiaire d'un huissier. Or j'avais négocié avec cet huissier de le régler a l'amiable et de lui verser une certaine somme tous les mois. Ce que j'ai fais. Il a demandé que le versement se fasse par virement, ce que j'ai fais. J'ai rempli les papiers pour la mise en place d'un virement permanent. Le mois dernier j'ai eu enfin la reponse de ma banque me disant que le virement sera effectif ce mois cirnOr apparemment il n'a pas attendu, et mon compte est bloque a ce jour.rnJe dois plus de 12000 euros (dettes de mon ex concubin) et je vis seule avec ma fillernJe n'ai pas été averti a ce jour de la saisie par l'huissier, est ce normal? rnquels recours y a til pour eviter la saisie, si cela est encore possible ? rnJe sais qu'il y a une certaine somme qui ne peut être saisie, mais cela ne suffira pas a rembourser mes prelevements mensuels et payer mon loyer.rnPeut on demander une grâce au tribunal ou demander un allégement de la dette ?rnMerci

Par **superve**, le **11/11/2008** à **21:18**

BonjourrrnToutes vos réponses sont abordées [ici](#)rrnSinon, n'hésitez pas à poser votre question.rnrnBonne soirée.